



# TOUS EN GRÈVE LE 2 OCTOBRE !



## 14h gare de La Rochelle

**Macron et sa clique vacillent. Ne lâchons rien !**

Jamais nous n'avons été si près de faire reculer ce pouvoir méprisant.

Jamais nous n'avons été si proches de faire tomber Macron et sa bande.

S'ils n'entendent rien, c'est parce qu'ils sont aux abois. Macron a même été obligé de changer 5 fois de Premier ministre en 2 ans. C'est le signe que le pouvoir tremble.

### Le projet Bayrou / Lecornu : la division comme arme

- Actifs contre chômeurs
- Gens en bonne santé contre malades
- Privé contre fonction publique
- Citoyens issus de l'immigration contre les autres

Tout est fait pour nous diviser, nous isoler, nous individualiser afin d'empêcher toute riposte collective.

Mais la pression populaire paie déjà : 2 jours fériés ont été récupérés grâce à la mobilisation.

Alors, pourquoi s'arrêter là ?

### Un peuple uni ne sera jamais vaincu !

Le pouvoir le sait : s'il nous divise, il gagne.

Mais si nous nous unissons, nous pouvons tout changer.

**La peur est en train de changer de camp :**

- Sarkozy condamné à de la prison ferme
- Le Pen pourrait suivre

Un jour viendra où les véritables voyous paieront leurs dettes à la société

### Nos revendications sont claires !

Nous exigeons :

- L'abandon total du projet de budget et notamment :

- ⇒ le doublement des franchises médicales,
- ⇒ l'année blanche imposée,
- ⇒ la suppression de 3000 postes de fonctionnaires,
- ⇒ la réforme de l'assurance chômage,
- ⇒ les attaques contre le Code du travail et le 1er mai.

- La justice fiscale : taxation des gros patrimoines et très hauts revenus, limitation du versement des dividendes.

- La conditionnalité sociale et environnementale des 211 milliards d'aides publiques aux entreprises privées.

- Des moyens budgétaires à la hauteur pour des services publics de qualité partout sur le territoire.

- Le 100 % Sécurité sociale, avec à terme la fin des mutuelles.

- L'abrogation de la réforme des retraites et le retour à la retraite à 60 ans.

- Des investissements massifs pour une transition écologique juste, une réindustrialisation de la France et des mesures contre les licenciements.

### Bloquons l'économie : la grève, tous ensemble, en même temps !

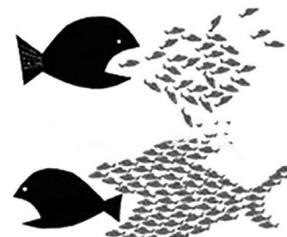
C'est en bloquant l'économie que nous ferons plier ce gouvernement.

Et pour ça, la grève massive et unitaire est notre meilleure arme.

Oui, la perte de salaire est compliquée.

Oui, cela demande des sacrifices.

**Mais c'est rien en comparaison à ce que nous perdrons si nous les laissons faire.**



### Le 2 octobre : faisons entendre notre voix

C'est tous ensemble, dans la rue, en grève, que nous pourrons bloquer leurs projets, défendre nos droits et construire un avenir plus juste.

**Le 2 octobre, unissons-nous pour faire reculer ce pouvoir et ses divisions !**

**MOBILISONS NOUS**

**Infos droit de grève**



# Grève : mode d'emploi



## La grève est un droit pour tous :

Titulaire ou contractuel, syndiqué ou non, la grève est un droit fondamental individuel accessible à tous.

## Obligation de préavis :

Dans la fonction publique territoriale un préavis de cinq jours déposé par une organisation syndicale que ce soit au niveau national ou local est obligatoire pour déclarer une grève. Ce délai est censé permettre à l'employeur de rencontrer les organisations syndicales pour trouver un accord et ainsi éviter la grève.

## Doit-on prévenir que l'on est gréviste ? :

Hormis les services de l'éducation concernés par le service minimum qui doivent se déclarer 48 heures avant, pour tous les autres, **il n'y a aucune obligation de déclarer son intention de faire grève au préalable à sa hiérarchie.**

## Quelle retenue sur son salaire pour les grévistes ? :

- 1 h = 1/151,67 -ème de la rémunération (traitement de base + primes)
- 1/2 journée = 1/60 -ème de la rémunération (traitement de base + primes)
- 1 journée = 1/30 -ème de la rémunération (traitement de base + primes)

Important à savoir : La retenue sur la rémunération est moins importante si l'on se déclare 1/2 journée plutôt que 3 heures...



## cas particuliers : L'éducation

### **Droit de grève dans l'éducation : la CGT des territoriaux de La Rochelle a gagné !**

Il aura fallu de la ténacité, et un recours au tribunal administratif et du débat, mais la CGT des territoriaux de La Rochelle a fini par faire entendre raison à la collectivité. Après plus d'un an de bataille, nous avons obtenu la réintégration du droit de grève à l'heure pour les agents de l'éducation, et fait reculer la mairie sur plusieurs points essentiels :

**à partir du 1er octobre :**

- Le droit de grève à l'heure est rétabli pour les agents de l'éducation (sous réserve du seuil fixé par la délibération).
- Les 48h de prévenance sont désormais calculées avant l'intention de faire grève, et non de manière arbitraire.
- Les ATSEM le mercredi et les agents en formation sortent enfin du dispositif de continuité.



Syndicat Cgt des fonctionnaires territoriaux de la ville, de la CDA et du CCAS de La rochelle

